



Genève, le 27 mai 2014

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département des finances (DF),
du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)
et des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)

Bouquet de chantier du nouveau bâtiment des lits des HUG : une construction exemplaire pour accueillir et soigner les patients dans des conditions optimales

La fin des travaux de gros œuvre du nouveau bâtiment des lits des HUG (BDL2) a été marquée ce jour par la traditionnelle célébration du bouquet de chantier, en présence du personnel et des responsables de toutes les entreprises partenaires de l'État.

L'événement a été chaleureusement salué par les conseillers d'État Serge Dal Busco, chargé du département des finances (DF) et Mauro Poggia, chargé du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), ainsi que par Bertrand Levrat, directeur général des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Le nouveau bâtiment, érigé au moyen d'un important crédit d'investissement voté par le Grand Conseil, offrira aux patients dès le mois de mars 2016 des conditions d'accueil optimales dans des chambres à un ou deux lits. Il répondra aux normes les plus exigeantes en matière de sécurité, d'équipements et d'environnement. Aux alentours de l'immeuble sera aménagé un espace public ouvert et convivial.

Édifié à l'angle de la rue Alcide-Jentzer et du boulevard de la Cluse, face à la Maternité, le BDL2 compte onze étages hors-sol. Dès mars 2016, il mettra à disposition 196 chambres de un et deux lits – 368 lits au total – destinées à la médecine aiguë, réparties dans 14 unités de soins, et permettra de regrouper le service des soins intensifs et d'étendre le bloc opératoire (6 salles d'opération supplémentaires).

La façade donnant sur la rue Alcide-Jentzer sera dotée d'une entrée devant laquelle sera aménagée une vaste esplanade publique. Le chantier du BDL2 permettra ainsi de valoriser l'espace public environnant, au profit des visiteurs et des habitants du quartier.

BDL2 en bref

- *Durée des travaux* : juillet 2011 à décembre 2015
- *Mise en service* : mars 2016
- *Coût du chantier* : 254 millions de francs
- *Crédit* : adopté par le Grand Conseil le 19 novembre 2010 (loi 10703)
- *Surface brute du bâtiment* : 40'995 m²
- *Volume du bâtiment* : 157'400 m³

Contraintes spécifiques

Parmi les nombreux défis qu'il a fallu relever dans le cadre de ce chantier complexe et sophistiqué figure la nécessité de perturber le moins possible le fonctionnement des structures voisines de l'hôpital. Diverses mesures ont ainsi été prises pour le confort des patients et du personnel.

À titre d'exemple, toutes les étapes de bétonnage en contact avec les bâtiments existants ont été exécutées en béton autoplaçant, ce qui a permis d'éviter le bruit et les vibrations lors de sa mise en place dans les coffrages. De même, lors des travaux de terrassement, la diffusion de la poussière a été réduite par un arrosage systématique.

Répartition des locaux

Le BDL2 se caractérise par son emprise réduite au niveau du sol par rapport aux étages (bâtiment en «champignon»). Cette géométrie permet de construire par-dessus les bâtiments OPERA et le Centre de voirie, sans prendre appui sur ces ouvrages qui n'ont pas été conçus pour supporter des charges supplémentaires.

Trois niveaux de sous-sols accueilleront 47 places de parking, des locaux techniques, des vestiaires et un garage à vélos.

Le rez-de-chaussée se composera du hall d'entrée, d'une cafétéria et d'une zone commerciale. Le hall donnera un accès facile à toutes les fonctions de l'hôpital: transport et admission des patients, espaces collectifs, accès aux unités de soins, logistique, etc.

Le niveau P comprendra principalement six salles d'opération et les soins intensifs. Le niveau O servira à des activités diverses liées au caractère universitaire des HUG (salles de formation et séminaires, bibliothèques, amphithéâtre).

Le niveau 1, qui soutiendra les charges des sept niveaux supérieurs, assurera la continuité entre la terrasse-jardin du bâtiment OPERA et le BDL2. Il accueillera des bureaux pour le corps médical.

Les sept étages d'hospitalisation (niveaux 2 à 8) formeront la partie supérieure du BDL2. Chaque étage comprendra deux unités de soins de quatorze chambres à deux lits chacune. Aux niveaux 2, 3 et 5, trois chambres seront transformées en secteur de soins continus.

Dans chaque unité, les chambres seront disposées autour d'un poste de soins, de manière à permettre une surveillance optimale des chambres et des entrées et sorties de l'unité. Des loggias accessibles aux patients et aux visiteurs apporteront de la lumière naturelle au centre du bâtiment.

Forte performance énergétique

Le BDL2 vise une très haute performance énergétique: 56% des besoins en chaleur proviendront de récupération d'énergie et 13% des panneaux solaires. Seuls 31% des besoins devront être couverts par le réseau d'eau surchauffée des HUG.

La lumière du jour, largement diffusée par les loggias et de larges baies vitrées, fera office de source d'éclairage principale. L'eau de pluie sera utilisée pour alimenter les chasses d'eau des WC ou pour arroser et nettoyer le parking.

D'autres moyens d'économies d'énergie s'y ajoutent, tels que 500m² de panneaux solaires ou une ventilation naturelle. Les matériaux de construction et leur traitement sont soumis à des impératifs écologiques élevés. Des toitures végétalisées permettront de réguler l'impact environnemental.

BDL2- MANDATAIRES

• Maîtrise de l'ouvrage	République et canton de Genève (DF-OBA)
• Architectes	Brunet-Saunier: J. Lucan, O. Seiler, G. Zimmerli
• Architecte partenaire	Burckhardt+Partner SA
• Ingénieur civil	Thomas Jundt Ingénieurs Civils SA
• Ingénieur CVSE MCRG	Tecnoservice Engineering SA
• Ingénieur façade	Emmer Pfenninger Partner AG
• Ingénieur sécurité	Ingénieurs Scherler SA
• Ingénieur acoustique et physique du bâtiment	Gartenmann Engineering AG
• Planificateur Conseil	Groupement TDBL SA p.a. Techdata SA
• Géomètre	J.-C. Wasser SA
• Ingénieur géotechnique	GADZ Géotechnique Appliquée Dériaz SA
• Ingénieurs conseils transport	CITEC avec CSD
• Ingénieur environnement	Alter Ego SA
• Ingénieur sécurité de chantier	ORQUAL SA

Investissements majeurs pour la santé publique

La réalisation du nouveau bâtiment des lits s'inscrit dans le cadre de la planification hospitalière visant à garantir un accès équitable pour tous à des soins de qualité, y compris les soins les plus complexes, par la rationalisation et la modernisation des structures d'hospitalisation. Rappelons que les investissements engagés ont pour objectif d'améliorer le dispositif sanitaire ainsi que le fonctionnement du réseau de soins en termes de gestion de flux hospitaliers.

La construction du BDL2 était devenue prioritaire, compte-tenu du fait que l'actuel bâtiment des lits, qui date de 1966, ne correspond plus aux standards en matière d'établissements hospitaliers. Ce nouveau bâtiment permettra d'offrir une infrastructure répondant aux exigences actuelles – que ce soit en termes de qualité de soins ou de confort – avec des processus de prise en charge améliorés et adaptés aux besoins de la population.

La mise en service du BDL2 permettra de planifier ultérieurement la rénovation et l'adaptation du premier bâtiment des lits, en fonction des contraintes financières de l'État et des arbitrages politiques qui devront être effectués.

À côté du BDL2, d'autres grands travaux ont été lancés ces dernières années au profit des Hôpitaux universitaires de Genève, en particulier l'agrandissement de la Maternité (troisième étape en cours pour une mise en service prévue en juin 2016) et la rénovation de l'hôpital des enfants, à quoi s'ajoutent la construction d'un bâtiment de recherche et de laboratoires (financé par des ressources externes à l'État) et les étapes 5 et 6 du centre médical universitaire (CMU).

Pour toute information complémentaire:

- DF : M. Roland Godel, tél. 022 327 98 07
- DEAS : M. Laurent Paoliello, tél. 022 327 92 04
- HUG : Mme Thérèse Legerer, tél. 022 372 60 57